



La liberté cherchant son peuple : Libéralisme populaire contre tentation populiste

De Monique Canto-Sperber

Calmann-Lévy, Paris, mars 2025
290 pages

Notes de lecture

recensé par Jean-Pierre Chamoux

Monique Canto-Sperber est philosophe, de pure formation classique. Dans les années 1980, elle se pencha sur des textes de Platon qu'elle traduit du grec et commenta¹. Depuis, elle a publié et dirigé la publication d'une vingtaine d'essais, de recueils et de manuels de *philosophie morale*. Elle exerça aussi d'importantes responsabilités administratives, notamment à la direction de l'École normale supérieure (ENS Paris). Souvent invitée à l'étranger, elle enseigna dans

¹ *Essai sur l'Euthydème de Platon*, Belles Lettres, 1987 et *Essai sur le Ménon de Platon*, Odile Jacob, 1991.



plusieurs universités françaises. Elle est désormais directrice de recherche émérite au CNRS.

Ce livre n'est toutefois pas un traité philosophique. C'est un *essai politique*, conçu pour éclairer, peut-être aussi pour guider l'action publique. Mme. Canto-Sperber plaide pour que notre vie civique et nos politiques publiques soient vraiment inspirées par ce qu'elle appelle (parfois avec une majuscule) un « *État de droit* »² et par un « *libéralisme populaire* » qui pourrait inspirer, suggère-t-elle : « une politique des libertés... proposer des mesures sociales efficaces pour remédier à la pauvreté et donner aux individus le sens de la responsabilité (et) restaurer la liberté d'opinion » (p. 10).

Organisation de ce livre

En une dizaine de pages, l'*Introduction* situe l'ambition et la perspective de l'essai : combattre les extrémismes qui décontenancent et désespèrent la population française, d'une part ; et, d'autre part, engager les libéraux de tous bords – Dieu sait qu'ils sont divers, admet Mme. Canto-Sperber à la page 20 ! – à expliquer et à prouver (par l'exemple) que « la pensée libérale est un guide » (p. 11) et qu'une « politique des libertés (peut) pacifier et ordonner la *communauté politique* » (*sic* p. 21).

Sept chapitres constituent l'essentiel du livre. Les deux premiers chapitres posent des principes qui pourraient guider la démarche (I- *Nos libertés et leurs enjeux* & II- *Laissez-moi libre !*). Intitulé : « La liberté des plus pauvres », le long chapitre III (70 p.) insiste sur le fait que « l'une des meilleures défenses... de la cause libérale (serait) de combattre les caricatures d'un *libéralisme prédateur* » (*sic*, p. 67) ce qui impliquerait, notamment mais pas seulement, « un cadre réglementaire qui *protège les initiatives économiques*... une gestion des finances publiques rigoureuse... des politiques sociales capables de *conduire les individus* (vers) l'emploi ou... un projet d'entreprise » (p. 68) ; et que *ces actes soient*

² Dans toute cette note, les *italiques* introduites dans les citations sont de notre main.



menés au plus près du réel », référence au principe de subsidiarité, sous une forme implicite cependant.

Le chapitre IV (*L'éducation, promesse de liberté*) appelle à reconstituer l'éducation (nationale) autour d'une vision généreuse qui s'est perdue dans les sables depuis un demi-siècle, au moins. Et il soulève une question judicieuse (p. 153) : « Est-il (encore) possible *d'inverser le lent processus de dégradation amorcé depuis les années 1990* ? » et, plus loin (p. 168) : « l'exemple de l'enseignement privé peut se révéler instructif » !

Le chapitre V (*Liberté & vie privée*) décrit notre intimité comme une *peau de chagrin* qui se rétracte au fil des ans, angoisse que nous partageons avec Monique Canto-Sperber³ ! Quant aux chapitres VI & VII, ils abordent tour à tour : la renaissance d'un comportement politique inquisitorial qui étouffe la libre-expression, l'esprit critique et le débat contradictoire (VI- *Le temps de l'intolérance*) ; ainsi que les effets pervers de certaines politiques qui *déconstruisent la société*, en partie sous l'influence des réseaux sociaux (VII- *Liberté politique ou la voix du peuple*) ; mais aussi en raison de la *diarrhée législative* de notre Législateur qui aurait besoin d'une *boussole libérale* pour se guider.

La brève *Conclusion* du livre revient sur des « sujets d'inquiétude » (p. 293) qui l'ont inspirée et sur la question qu'évoque son sous-titre : « quelle perspective la pensée libérale pourrait-elle proposer aux classes laborieuses & aux classes moyennes ? » (p. 292). Mais ces derniers mots sont un peu courts : « une politique libérale... doit être aussi lucide que possible sur *les rapports de force* ». Est-ce bien ainsi que se pose la question ?

³ cf. nos essais : *Menaces sur l'ordinateur*, Seuil (1986) chap. 10 : « Vulnérabilité de la société » ; ainsi que : *L'ère du numérique: des mœurs & des usages*, ISTE-Wiley (2021) chap. 8 : « Informatique & libertés, l'épreuve du temps ».



Des éléments vraiment positifs...

Sans pathos et sans jargon, cet ouvrage s'inscrit dans la longue collection *Liberté de l'esprit* que créa Raymond Aron au lendemain de la seconde guerre mondiale : qui n'a pas puisé dans cette série depuis trois-quarts de siècle⁴ pour y découvrir des textes vigoureux (d'Aron lui-même, d'Elgozy oublié de nos jours, d'Ellul, de L. Poliakov, de Ruyer, etc.) et d'importantes traductions d'Arendt, de Burnham, de Galbraith, de Packard etc. ?

En définitive, les diagnostics réunis dans cet ouvrage sont bienvenus, particulièrement celui qui porte sur la machine bureaucratique et impersonnelle qui terrorise un demi-million d'étudiants potentiels chaque année depuis 2017, à leur sortie du secondaire : universitaire émérite, M. Canto-Sperber consacre une douzaine de pages à *Parcoursup* (p.116 sq.) : elle décrit les biais, les travers et les échecs de ce projet mal-né. Elle nous signale ainsi qu'elle a perdu toute illusion sur ce mammoth inefficace, sur cette administration sans maître qui engendre des systèmes coûteux, susceptibles de provoquer une jacquerie estudiantine, un jour ou l'autre ; et sur cette bureaucratie qui suscite, au demeurant, des inégalités et des passe-droits : personne n'y croit plus, pas même ceux qui en ont la charge. Son sort rappelle celui de l'armée soviétique sous Gorbatchev : notre mammoth perdure, en marge de la vraie vie, l'auteur le laisse entendre, sans fard ; mais pour produire quel résultat ?

De même, lorsqu'elle brosse un tableau rapide de nos libertés politiques et de nos institutions, Monique Canto-Sperber critique à juste titre des mœurs politiques qui vacillent, un constat cinglant : « Huit ans après l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir, le vote des jeunes diplômés en faveur du parti présidentiel... fut d'à peine 9%. *L'enthousiasme (s'est) transformé en une franche hostilité* » (p.99) ! Elle exprime aussi son doute sur d'autres projets politiques rétrogrades comme : le retour au scrutin proportionnel (p. 270), le foisonnement

⁴ Plus souvent il est vrai, pour lire du socialisme que du libéralisme.



désordonné des normes en France et en Europe (p. 279), la prétendue réforme des retraites (p. 72 sq.) etc.

Autre constat, courageux de nos jours à propos de *la planification écologique* : « Les transformations planifiées par l'État n'ont d'effet que sur ce qui dépend de lui... l'action (des) entreprises et (des) particuliers, financée par eux (aurait) un impact au moins aussi grand que celle de l'État... et d'autant plus de chance de réussir qu'elles (seraient) menées au plus près du réel ». Décodage : un autre appel à la subsidiarité ? Pourquoi pas, chiche !

Mais trop de circonlocutions !

Il semble, malheureusement, que cet essai soit hésitant lorsqu'il envisage l'action : l'éducation est un sujet sur lequel Monique Canto-Sperber n'est dénuée ni d'expérience ni d'expertise⁵. Comme beaucoup d'autres auteurs⁶, lorsqu'elle parle de son métier (chapitre IV, pp. 139-189), elle critique notre ingouvernable Éducation nationale qui reçoit près de 12 millions d'enfants en 2024 et emploie 870.000 enseignants (dont le sixième est d'ailleurs affecté à des *établissements privés sous contrat*). Les travers de cette administration protéiforme ne lui échappent pas : pédagogie verbeuse, déni de l'autorité et des traditions, étouffoir bureaucratique etc. Sans oublier, que plus récemment, des forces discrètes poussent au communautarisme et nourrissent la rubrique des *faits divers* chaque semaine ou presque ! A force de fixer des objectifs *sociétaux et circonstanciels*, l'école française est donc en échec : elle n'apprend plus grand chose à des enfants qui maîtrisent mal notre langue – le français – qui savent à peine compter et calculer ; elle

⁵ cf. son récent ouvrage : *Une école qui peut mieux faire*, Albin Michel (2021).

⁶ Deux autres références suffisent ici : la *Lettre à tous ceux qui aiment l'école* (2003) gracieusement diffusée à tout « le système éducatif français » par le ministre Luc Ferry ; et l'un des vigoureux essais de Claude Allègre qui fut sept ans le ministre du « mammouth » de l'Éducation nationale, récemment disparu : *Vous avez-dit matière grise ?* Plon, 2006.



éteint leur soif d'apprendre et le désir de découvrir la diversité du monde : géographie, littérature, histoire, sciences, etc.

Monique Canto-Sperber rêve d'un éventuel retour « à la République des professeurs » que décrivait Albert Thibaudet, il y a un siècle (p. 169)⁷. Objectif inatteignable, regrette-t-elle. Elle aboutit à une conclusion paradoxale – je devrais dire irréaliste ! – et certainement pas libérale : « La création, au sein de l'enseignement public, *d'écoles libres...* gratuites et sans sélection... *travaillant à armes égales avec le privé* » (*sic* p. 189). Songeant à l'avenir, notre philosophe persiste à imaginer une réforme *venue d'en haut*, méthode dont son livre démontre pourtant l'échec. Est-il encore concevable de confier au *mammouth* le soin de reconstruire une école d'excellence en France, après l'avoir fait péricliter ?

Une seule chose est claire: *notre philosophe exclut de réviser le dogme de l'éducation nationale*. D'ailleurs, parlant de la surabondance des « normes » qui révolte notre population, elle insiste sur l'échec du « choc de simplification » de F. Hollande et sur l'incapacité des macronistes à « bousculer inerties et rigidités », et raille la « *tabula rasa* de ce qui est inutile » de B. Le Maire (p. 281)! Ce n'est d'ailleurs pas la table rase des révolutionnaires qu'elle critique ; mais celle du projet mythique d'Elon Musk : comprimer l'administration fédérale, projet bien moins menaçant qu'elle ne le dit : trois mois à peine après l'installation de l'équipe Trump, ce projet était déjà ébranlé par la disgrâce de son inspirateur : *sic transit Gloria Mundi*, aurait pu dire notre philosophe à ce propos (p. 279 sq.).

En guise de conclusion

Je ne crois pas que Monique Canto-Sperber soit l'une de ces « *clercs* » qui tiennent à maintenir l'État monolithique⁸. Sa philosophie, je l'ai dit

⁷ Albert Thibaudet (1874-1936), grand critique littéraire de la NRF, enseigna la littérature française à l'université de Genève où il mourut.

⁸ Au sens que Julien Benda donnait à ce mot *in* : *La Trahison des clercs* (1927 & 1946).



plus haut, plonge dans l'hellénisme. Elle ne peut donc ignorer que, pendant un millénaire, « pour l'immense majorité des Grecs, *la cité* subsiste et joue son rôle... elle reste le cadre où se déroule l'existence du Grec moyen... elle est régie par des institutions et par des lois qui lui sont propres⁹ ». Autrement dit : de la période archaïque jusqu'aux cités hellénistiques du grand pourtour méditerranéen, les cités grecques pratiquèrent – sans la nommer – une subsidiarité politique qui leur conféra plus de libertés civiles que n'aurait pu le faire un État central et bedonnant dont la duplicité grandit avec sa taille, comme l'Empire romain tardif qui les absorba.

De nos jours, une philosophie modérée permet à l'école et aux universités helvétiques d'être en phase avec leurs cités et les savoirs de notre époque. La subsidiarité qui inspira la *Loi fondamentale* des Allemands d'après-guerre¹⁰ interdit à leur État fédéral d'interférer avec l'éducation de la jeunesse. Ces principes, les constituants français ne les ont, en revanche, jamais suivis. Et ce livre, qui cite brièvement *La Route de la servitude* d'Hayek (p. 39), n'en retient pas l'esprit ; dommage pour les futurs écoliers français !

Dernière réflexion : j'ai souvent souligné que notre *État* définit et octroie aux citoyens des libertés dont il reste juge. En lisant l'essai, fort bien écrit, de Mme. Monique Canto-Sperber, sa suggestion de « penser les institutions, la pratique politique, les politiques publiques et (même!) la transition écologique sous l'angle de la liberté », grâce à cette *boussole libérale* qu'elle cite plusieurs fois, me remémore la maxime fort peu libérale du R.P. Lacordaire qui prêchait à Notre Dame de Paris¹¹ : « c'est

⁹ cf. F. Chamoux : *La civilisation hellénistique*, Flammarion/Arthaud, 1981 (p. 175-76).

¹⁰ Guidés, il faut l'admettre, par des suiveurs des *Founding Fathers* américains, après les procès de Nuremberg !

¹¹ « Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, *c'est la liberté qui opprime, et la loi qui affranchit* ». 52^e conférence de Notre-Dame du 16 avril 1848 : « *Du double travail de l'homme* », *Œuvres*, IV. *Conférences de Notre-Dame de Paris*. T. III. p. 494.



la loi qui affranchit », vision profondément française, aux antipodes du premier amendement constitutionnel des États-Unis, ratifié en 1791 : « *le Congrès ne prendra aucune loi limitant la liberté d'expression ou de presse* » !

Car, chez nous, la liberté est encadrée par notre Conseil d'État et par le Conseil constitutionnel qui en est le prolongement récent ; nos *autorités administratives* – dirigées surtout par des conseiller d'État – nous dictent leur acception de la liberté. Il est temps de s'en soucier. Et il est dommage que le chapitre V de cet essai, qui touche au fond de ce problème, ne le dise pas clairement.